

Le pouvoir et le désassujettissement chez Foucault.

Zahir Haddouche

Michel Foucault n'est pas un philosophe comme les autres au sens où il aurait élaboré une doctrine qui caractérise un ensemble homogène cimenté par une problématique unique et constante. Il l'est par sa vie ; sa vie est philosophique par sa manière d'habiter le présent en s'attachant à des points qui sont particulièrement fragiles et sensibles dans l'actualité.

Dans une petite plaquette, rédigée pour la présentation de sa candidature au Collège de France de 1969, *Titres et travaux*, Michel Foucault écrit, dans une section intitulée « projet d'enseignement » que le travail à venir est de « ne jamais perdre de vue la référence d'un exemple concret qui puisse servir de terrain d'expérience pour l'analyse »¹. Un exemple qui se concrétise par la création d'un véritable espace de recherche au sein d'un mouvement de prisonniers qui prend forme de groupe d'information sur les prisons (GIP).

Dans la déclaration du G.I.P., annoncé par Foucault lors d'une conférence de presse le 8 février 1971, à la chapelle Saint-Bernard de Montparnasse, il est dit : « Nous sommes sous le signe de la « garde à vue ». On nous dit que la justice est débordée. Nous le voyons bien. Mais si c'était la police qui l'avait débordée ? On nous dit que les prisons sont surpeuplées. Mais si c'était la population qui était suremprisonnée ? Peu d'information se publie sur les prisons ; c'est l'une des régions cachées de notre système social, l'une des cases noires de notre vie. Nous avons le droit de savoir, nous voulons savoir. C'est pourquoi, avec des magistrats, des avocats, des journalistes, des médecins, des psychologues, nous avons formé un Groupe d'information sur les prisons. [...] Un questionnaire a été rédigé qu'on peut nous demander. Dès qu'ils seront assez nombreux, les résultats en seront publiés.

Ce n'est pas à nous de suggérer une réforme. Nous voulons seulement faire connaître la réalité »².

Tout d'abord, il dit bien que nous sommes tous sous le signe de la « garde à vue », c'est-à-dire que nous sommes tous des gouvernés, nous sommes surveillés; le pouvoir (micro-physique) est partout, il s'étend de façon spatiale à l'ensemble du corps social, il dresse le corps lui-même. Par ailleurs, le Groupe d'information sur les prisons réunit un ensemble hétérogène d'intervenants ce qui manifeste bien le rôle de l'intellectuel spécifique qui se caractérise dans sa capacité d'utiliser critiquement ses compétences à propos de problèmes spécifiques, c'est-à-dire que l'intellectuel spécifique pour Foucault possède un certain nombre de connaissances, qu'il met à l'œuvre de manière immédiate, pour opérer une critique déterminée, dans un domaine recouvrant ses compétences, sur un point spécifique.

Contrairement à l'intellectuel universel qui ne se limite pas à appliquer ses connaissances à des critiques locales, mais tient un discours général sur la société, dont il vise les points d'injustice et de mensonge, comme une figure emblématique telle que Sartre, qui agit comme supra-conscience du haut de son autorité ou grâce à sa notoriété, ce type d'engagement spécifique ne permet pas l'émergence d'un grand pontife moralisateur : « J'ai toujours tenu à ne pas jouer le rôle de l'intellectuel prophète, qui dit à l'avance aux gens ce qu'ils doivent faire et leur prescrit leurs cadres de pensée, des objectifs et des moyens qu'il a tirés de sa propre cervelle, en travaillant enfermé dans son bureau parmi ses livres. Il m'a semblé que le travail d'un intellectuel, ce que j'appelle un « intellectuel

spécifique », c'est de tenter de dégager, dans leur pouvoir de contrainte mais aussi dans la contingence de leur formation historique, les systèmes de pensée qui nous sont devenus maintenant familiers, qui nous paraissent évidents et qui font corps avec nos perceptions, nos attitudes, nos comportements. Ensuite, il faut travailler en commun avec des praticiens, non seulement pour modifier les institutions, et les pratiques, mais pour réelaborer les formes de pensée»³

Plus encore, ce groupe avait une fonction dénonciatrice ; il ne désire pas aboutir à une réforme : « La notion de réforme est bête et hypocrite. Ou bien la réforme est élaborée par des gens qui se prétendent représentatifs et qui font profession de parler pour les autres, au nom des autres, et c'est un aménagement de pouvoir, une distribution de pouvoir qui se double d'une répression accrue ; ou bien c'est une réforme réclamée, exigée par ceux qu'elle concerne, et elle cesse d'être une réforme, c'est une action qui, du fond de son caractère partiel, est déterminée à mettre en question la totalité du pouvoir et de sa hiérarchie»⁴

Ce que veut Foucault c'est accroître l'intolérance de l'intolérable⁵ en laissant la parole à ceux et celles qui ont une expérience de la prison par l'intermédiaire des questionnaires, car les détenus n'ont pas besoin qu'on leur dise qui ils sont, mais bien au contraire qu'on les laisse être les sujets de leurs propres expériences et de leur propre parole. Comme l'affirme Foucault au début de l'aventure du G.I.P. : « Le Groupe d'information sur les prisons vient de lancer sa première enquête. Ce n'est pas une enquête de sociologues. Il s'agit de laisser la parole à ceux qui ont une expérience de la prison. ». De même : « Il s'agit de transférer aux détenus le droit et la possibilité de parler des prisons. Il s'agit de ce que les détenus veulent faire savoir eux-mêmes, en le disant eux-mêmes. Il s'agit de dire ce qu'ils sont seuls à pouvoir dire »⁶

Pour Foucault, rien ne doit être ajouté à la

parole des détenus, donc la parole des incarcérés ne passe plus par un porte-parole, fût-il bien intentionné. Sans doute le GIP se constitue-t-il bien autour d'intellectuels particulièrement alertés et informés, mais ceux-ci entendent s'effacer : aider seulement à mettre en forme la parole et l'action. Les témoignages de détenus, selon Foucault, ne sont jamais déformés, interprétés ou même réécrits : partout prévaut le scrupuleux respect de cette parole authentique, rare ; ainsi le G.I.P fait rupture, promouvant non une parole singulière mais la parole plurielle, anonyme et organisée des incarcérés. Le but de cette parole c'est de rompre le silence institutionnel qui exprime le premier acte politique. La pratique du GIP est donc politique en un double sens, quant à son contenu, mais aussi, et peut-être surtout, quant à sa méthode : « Faire apparaître les relations de pouvoir, c'est essayer, dans mon esprit, en tout cas, de les remettre en quelque sorte entre les mains de ceux qui les exercent.»⁷ Ce qui apparaît alors, c'est que les prisonniers disposent d'un authentique savoir de l'institution⁸.

Nous voulons faire circuler l'information pour faire entrer la prison dans le champ de l'actualité, rendre visible cette région cachée qu'est la prison, d'ailleurs Foucault, dans le manifeste du G.I.P, caractérisait la prison comme l'une des « régions cachées », une case noire de notre société qu'il était nécessaire de mettre à jour, cette machine qui se nourrit de la transparence, mais qui demeure comme opaque, cachée. En effet, dans ce sens «l'information est une lutte. Cela signifiait aussi qu'obtenir des détenus l'information -là où la loi, la discipline, le secret l'interdisaient le plus -, c'était accréditer la véracité de leur parole et, finalement, donner le statut d'événement à leur parole. Lorsqu'un suicide en prison fit la une de France-Soir au 3 novembre 1972, alors que, depuis des années, les suicides étaient occultés et n'avaient d'existence que dans les

statistiques pénitentiaires, le regard de la société sur la prison avait changé.»⁹ Les enquêtes du *Groupe d'information sur les prisons* « ont une double fonction : elles recensent et font émerger les raisons du mécontentement carcéral et, du même coup, elles organisent, attisent et rendent consciente d'elle-même cette intolérance. Deux intolérances, explique Foucault, font là leur jonction historique : une intolérance nouvelle qui monte dans de nouvelles classes sociales qui ne supportent plus la pesanteur et l'arbitraire du pouvoir et une intolérance traditionnelle, celle de la classe exploitée »¹⁰

Ces enquêtes ne visent donc pas l'amélioration à strictement parler des prisons : « Ces enquêtes ne sont pas destinées à améliorer, à adoucir, à rendre plus supportable un pouvoir oppressif. Elles sont destinées à l'attaquer là où il s'exerce sous un autre nom – celui de la justice, de la technique, du savoir, de l'objectivité. Chacune doit donc être un acte politique»¹¹, il nous dit ici que chacune doit être «un acte politique» c'est-à-dire que pour le GIP comme le dit l'un de ses artisans, Daniel Defert, l'information était une lutte: « L'enquête elle-même est une lutte. C'est ainsi que les détenus la perçoivent quand ils font circuler les feuilles du questionnaire dans les cellules comme des tracts, en dépit des menaces ou des punitions. Ainsi l'entendent ceux qui prennent de gros risques en faisant entrer et sortir les questionnaires. » De même à l'extérieur : « Se mêler à la file d'attente, discuter, donner des questionnaires, parler de soi. Ce n'est pas de la sociologie. La police est là, qui serre la file de près : les jeunes sont vite perçus comme des gauchistes, le souvenir de la grève de la faim n'est pas effacé. Inversement, accepter le questionnaire, parler à haute voix de la prison, avant ou après la visite, participer aux réunions, ce n'est pas un acte simple pour les familles des détenus : c'est accepter un regroupement avec des gens qui n'ont pas de proche en prison [...],

c'est l'accepter sur une base politique : c'est un acte politique. »¹²

Dans un entretien avec Trombadori, Foucault évoque précisément la présence du G.I.P dans *Surveiller et punir*¹³: « C'est en certain sens, un livre de pure histoire [...] On sentait que quelque chose d'actuel était remis en question. Et, en effet, je n'ai commencé à écrire ce livre qu'après avoir participé, pendant quelques années, à des groupes de travail, de réflexion sur et de lutte contre les institutions pénales. [...] Voilà ce qu'est pour moi un livre-expérience »¹⁴.

Dans l'ensemble, *Surveiller et punir* est une recherche sur la transformation du châtiment, qui passe de la cruauté physique du supplice sur les corps à la prison et à la discipline et qui, en vertu de l'extension des dispositifs carcéraux à l'ensemble de la société, découvre l'économie d'un pouvoir plus efficace et plus pénétrant. Donc, en réalité il s'agit de comprendre la transformation d'une conception du pouvoir « où il s'agissait de traiter le corps comme une surface d'inscription des supplices et des peines, à une autre, qui cherchait au contraire à former, à corriger et à réformer le corps. »¹⁵ Ce livre cherche ainsi à cerner les mécanismes technologiques spécifiques du pouvoir qui pèsent sur le corps, l'articulent et le font fonctionner. Le diagnostic est sans équivoque. Le pouvoir, c'est la « multiplicité des rapports de force qui sont immanents au domaine où ils s'exercent »¹⁶, c'est-à-dire qu'en somme, le pouvoir est partout car il vient de partout. Dans *Surveiller et punir*, Foucault mentionne d'emblée qu'il faut se défaire d'une conception qui dit que le pouvoir ne fait que réprimer : « Il faut cesser de toujours décrire les effets de pouvoir en termes négatifs : il «exclut», il «réprime», il «refoule», il «censure», il «abstrait», il «masque», il «cache». En fait le pouvoir produit ; il produit du réel ; il produit des domaines d'objets et des rituels de vérité »¹⁷. En effet, selon Foucault, Le pouvoir n'est pas un ensemble d'institutions et d'appareils qui

garantissent la sujexion des citoyens dans un Etat donné (la souveraineté de l'Etat) ; le pouvoir n'est pas un mode d'assujettissement, qui par opposition à la violence, aurait la forme de la règle (la forme de la loi) ; le pouvoir n'a donc pas d'essence comme tel, il est « opératoire »¹⁸. Le pouvoir n'est pas un attribut, il ne peut même pas être attribué ; donc le pouvoir n'existe pas car il n'existe qu'en acte : il est action, il s'exerce plutôt qu'il ne se possède. Cela signifie qu'il est essentiellement relation, il est bel et bien un rapport.

Cela suppose que le pouvoir ne s'exerce pas à partir d'une instance unique ou même d'un groupe d'instances unifiées. Le pouvoir est un ensemble de stratégies silencieuses et invisibles, complexes dans une société donnée, avec des dispositions, des manœuvres, des techniques, des fonctionnements diffus, multiples et souvent difficiles à repérer et ses effets ne peuvent jamais dépendre d'une « appropriation ». En lui, nous devons déchiffrer un réseau de relations qui se diffuse à tous les niveaux et ne peut être compris que dans une multiplicité de rapports variés : « par pouvoir, il me semble qu'il faut comprendre d'abord la multiplicité des rapports de force qui sont immanents au domaine où ils s'exercent, et sont constitutifs de leur organisation »¹⁹ « [...] un réseau de relations toujours tendues, toujours en activité, plutôt qu'un privilège qu'on pourrait détenir ; qu'on lui donne pour modèle la bataille perpétuelle plutôt que le contrat qui opère une cession ou la conquête qui s'empare d'un domaine. »²⁰ En somme, il faut admettre « que ce pouvoir s'exerce plutôt qu'il ne se possède, qu'il n'est pas le « privilège » acquis ou conservé de la classe dominante, mais l'effet d'ensemble de ses positions stratégiques – effet que manifeste et parfois reconduit la position de ceux qui sont dominés. (SP, p. 35.) » C'est-à-dire, il s'exerce et ne se possède pas, il n'est pas quelque chose que l'on acquiert et que l'on peut conserver, il n'est pas le privilège

d'une classe dominante, et n'est pas imposé à une classe passive, dominée. C'est plutôt au sein même d'une telle classe qu'il s'exerce. En effet, il est sans doute inutile de penser ainsi en termes de « classes », car le pouvoir n'est pas unitaire et son application n'est pas binaire. En réalité il s'agit d'un réseau extrêmement complexe de « micro-pouvoirs » qui pénètrent tous les aspects de la vie sociale. « Ce pouvoir, d'autre part, ne s'applique pas purement et simplement, comme une obligation ou une interdiction, à ceux qui « ne l'ont pas » ; il les investit, passe par eux et à travers eux ; il prend appui sur eux, tout comme eux-mêmes, dans leur lutte contre lui, prennent appui à leur tour sur les prises qu'il exerce sur eux. Ce qui veut dire que ces relations descendent loin dans l'épaisseur de la société, qu'elles ne se localisent pas dans les relations de l'État aux citoyens ou à la frontière des classes et qu'elles ne se contentent pas de reproduire au niveau des individus, des corps, des gestes et des comportements, la forme générale de la loi ou du gouvernement ; que s'il y a continuité, il n'y a pas analogie ni homologie, mais spécificité de mécanismes et de modalité »²¹.

Donc, le pouvoir chez Foucault est clairement formulé en termes de stratégie, de position, de relations actives. On désigne généralement trois sens pour le mot «stratégie». D'abord, « pour désigner le choix des moyens employés pour parvenir à une fin » ; il s'agit de « la rationalité mise en œuvre pour atteindre un objectif »²². Ultérieurement, « pour désigner la manière dont un partenaire, dans un jeu donné, agit en fonction de ce qu'il pense devoir être l'action des autres, et de ce qu'il estime que les autres penseront être la sienne » ; il s'agit dans l'ensemble de « la manière dont on essaie d'avoir prise sur l'autre »²³. Finalement, « pour désigner l'ensemble des procédés utilisés dans un affrontement pour priver l'adversaire de ses moyens de combat et le réduire à renoncer à la lutte » ; il s'agit donc des

«moyen destinés à obtenir la victoire»²⁴. Tous les effets de pouvoir proviennent de micro-pouvoirs qui ont chacun leur objectif et leur spécificité propre et qui, par ailleurs, ont une incidence sur l'ensemble du réseau dans lequel ils opèrent. D'autre part, puisque le pouvoir est producteur, il est en lien direct avec le savoir mais un lien de corrélation et non de causalité.

Dès 1971, pour son enseignement au Collège de France sur les « les Théories et institutions pénales», Foucault formule l'hypothèse selon laquelle les termes de la relation pouvoir-savoir sont indissociable : « Aucun savoir ne se forme sans un système de communication, d'enregistrement, d'accumulation, de déplacement qui est en lui-même une forme de pouvoir et qui est lié, dans son existence et son fonctionnement, aux autres formes de pouvoir. Aucun pouvoir, en revanche, ne s'exerce sans l'extraction, l'appropriation, la distribution ou la retenue d'un savoir »²⁵ Pour lui, il faut en finir avec l'idée que le pouvoir exclut le savoir ou que le savoir ne peut réellement se développer qu'en dehors de l'emprise et des intérêts des instances de pouvoir. En fait, savoir et pouvoir ne font qu'un. Il s'agit d'un couple dynamique au sein duquel il y a passage et relais du premier au second et inversement. Le pouvoir produit du savoir (celui-là n'est pas nécessairement intéressé ou même volontaire) et ce savoir (qui implique par ailleurs lui aussi des tensions, des rapports de forces et donc des relations de pouvoir) sert à son tour le pouvoir dans sa constitution, sa maintenance ou sa prolongation. Il ne le favorise pas seulement parce qu'il le sert et il ne l'applique pas seulement parce qu'il est utile. Le pouvoir et le savoir s'impliquent directement l'un l'autre. Il n'y a pas de relation de pouvoir sans constitution corrélative d'un champ de savoir, ni de savoir qui ne suppose et ne constitue en même temps des relations de pouvoir.

Ainsi, le pouvoir, entendu comme rapport de forces, rapport «belliqueux» de

domination, une lutte continue entre deux forces, la « guerre continuée par d'autres moyens », produit du savoir et de la vérité tout en minant la crédibilité de la Vérité. « Peut-être faut-il renoncer à croire que le pouvoir rend fou et qu'en retour la renonciation au pouvoir est une des conditions auxquelles on peut devenir savant. Il faut plutôt admettre que le pouvoir produit du savoir; que pouvoir et savoir s'impliquent directement l'un l'autre; qu'il n'y a pas de relation de pouvoir sans constitution corrélative d'un champ de savoir, ni de savoir qui ne suppose et ne constitue en même temps des relations de pouvoir. [...] En bref, ce n'est pas l'activité du sujet de connaissance qui produirait un savoir, utile ou rétif au pouvoir, mais le pouvoir-savoir, les processus et les luttes qui le traversent et dont il est constitué, qui déterminent les formes et les domaines possibles de la connaissance »²⁶.

C'est-à-dire, les rapports de pouvoir-savoir ne sont pas à analyser à partir d'un sujet de connaissance qui serait libre ou non par rapport au système du pouvoir. Le sujet qui connaît, les objets à connaître et les modalités de connaissance sont autant d'effets de ces implications fondamentales du pouvoir-savoir et de leurs transformations historiques. En bref, ce n'est pas l'activité du sujet de connaissance qui produirait un savoir, utile ou rétif au pouvoir, mais le pouvoir-savoir, les processus et les luttes qui le traversent et dont il est constitué, qui déterminent les formes et les domaines possibles de la connaissance. Foucault explique et avance la proposition suivante : « le pouvoir, ce n'est pas une institution, et ce n'est pas une structure, ce n'est pas une certaine puissance dont certains seraient dotés : c'est le nom qu'on prête à une situation stratégique complexe dans une société donnée »²⁷. Voilà, en somme, ce qu'est le pouvoir.

Le corps devient objet de savoir. On cherche à le domestiquer, à le rendre plus docile, à le contrôler, à l'orienter, à le connaître pour mieux le manipuler et ainsi

le rendre plus producteur. L'appareil administratif a de plus en plus besoin d'information et ainsi de savoir à propos de l'individu qu'il s'occupe désormais, en quelque sorte, de gérer. Et ce savoir, ce sont les sciences humaines qui vont le lui fournir peu à peu. Le sujet devient ici une préoccupation à la fois scientifique et politique, il devient, directement, objet de savoir²⁸. La santé du corps et le savoir à son sujet remplace le salut de l'âme²⁹. En somme, la vie et le corps sont alors devenus, à partir du XVIII^e siècle, un objet du pouvoir. Avant, il n'y avait que des sujets juridiques, dont le souverain pouvait prélever les biens et les droits ainsi que la vie en demi ère instance. Maintenant, on a des corps et des populations. Le pouvoir est devenu physico-biologiste. Il finit d'être essentiellement juridique. Il doit jouer avec ces êtres singuliers que sont la vie et le corps. Ces êtres entrent dans le politique du pouvoir : « mutation capitale, l'une des plus importantes sans doute, dans l'histoire des sociétés humaines»³⁰.

Le XVIII^e siècle ne punit pas moins, mais il punit mieux. Le corps humain entre dans une machinerie de pouvoir qui le fouille, le désarticule et le recompose. Une «anatomie politique», qui est aussi bien une «mécanique du pouvoir», est en train de naître ; elle définit comment on peut avoir prise sur le corps des autres, non pas simplement pour qu'ils fassent ce qu'on désire, mais pour qu'ils opèrent comme on le veut, avec les techniques, selon la rapidité et l'efficacité qu'on détermine. La discipline fabrique ainsi des corps soumis et exercés, des corps dociles. La discipline majore les forces du corps (en termes économiques d'utilité) et diminue ces mêmes forces (en temps politiques d'obéissance). D'un mot : elle dissocie le pouvoir du corps elle en fait d'une part une aptitude, une «capacité» ; qu'elle cherche à augmenter ; et elle inverse d'autre part l'énergie, la puissance qui pourrait en résulter, et elle en fait un rapport de sujétion stricte. Donc, le pouvoir rend le corps docile, ce corps docile que le

pouvoir fabrique, c'est le corps utile de l'individu branché sur la machine de production, donc il travaille à faire de celui-ci un objet de production. L'homme devient une machine, dit Foucault ; à l'hôpital, à l'école, à la caserne, c'est tout un ensemble de procédés empiriques et réfléchis qui concourent à corriger puis à contrôler la totalité des opérations du corps. Le corps-utile, voilà le résultat qui découle de l'utilisation de cette nouvelle technique de gouvernance anatomo-politique.

Foucault souligne néanmoins que ce n'est pas la première fois que l'on porte autant d'intérêt au corps qui, à coup sûr, est l'objet d'un investissement, car dans toutes les sociétés le corps est contraint et soumis à tel ou tel impératif de pouvoir. Par contre, ce qui est nouveau ici, c'est d'abord l'échelle du contrôle : Le corps n'était pas considéré comme une entité unique, mais comme un mécanisme dont les parties pouvaient être utilisées séparément.

De plus, le but n'était pas la renonciation comme dans la tradition ascétique, mais une augmentation des capacités. Cette «anatomie politique» constitue un mécanisme de pouvoir. Sur le plan économique de l'utilité, elle augmente les forces du corps, cependant, elle les diminue sur le plan politique de l'obéissance. «[...] il ne s'agit pas de traiter le corps, par masse, en gros, comme s'il était une unité indissociable, mais de le travailler dans le détail ; d'exercer sur lui une coercition ténue, d'assurer des prises au niveau même de la mécanique - mouvement, geste, attitudes, rapidité : pouvoir infinitésimal sur le corps actif. L'objet, ensuite, du contrôle : non pas ou plus les éléments signifiants de la conduite ou le langage du corps, mais l'économie, l'efficacité des mouvements, leur organisation interne; la contrainte porte sur les forces plutôt que sur les signes; la seule cérémonie qui importe vraiment, c'est celle de l'exercice.

La modalité enfin : elle implique une coercition ininterrompue, constante, qui

veille sur les processus de l'activité plutôt que sur les résultats et elle s'exerce selon une codification qui quadrille au plus près le temps, l'espace, les mouvements.

Ces méthodes qui permettent le contrôle minutieux des opérations du corps, qui assurent l'assujettissement constant de ses forces et leur imposent un rapport de docilité-utilité, c'est cela qu'on peut appeler les disciplines»³¹.

Le corps docile est entièrement recomposé par cette nouvelle mécanique micro-physique du pouvoir. La spécificité de la disciple, ce qui fait sa grande force, assure sa stabilité et sa constance, c'est son souci du détail. « La discipline est une anatomie politique du détail »³².

C'est la gestion du détail qui fait son succès : par exemple, à «l'exercice» qui décompose chaque mouvement en gestes précis et utiles permettant de gagner du temps. Tous ces dispositifs qui regardent au quotidien dans le détail permettent la pérennité du système disciplinaire et, en premier lieu sans doute, celle du pouvoir policier. «On est avec la police, dans l'indéfini d'un contrôle qui cherche idéalement à rejoindre le grain le plus élémentaire, le phénomène le plus passager du corps social»³³. Le nombre et le contenu des apports et registres de la police illustrent parfaitement cette observation permanente et «pointilleuse» du comportement des individus.

En somme, le but de la discipline c'est de transformer l'ensemble des individus en autant de «corps dociles» : «est docile un corps qui peut être soumis, qui peut être utilisé, qui peut être transformé et perfectionné»³⁴. Pour cela, il est nécessaire que tous les individus soient «à leur place». Il faut donc gérer les corps comme autant de pièces d'un mécanisme d'ensemble, ce qui suppose une gestion de la visibilité, du regard.

L'appareil disciplinaire ne serait cependant pas complet sans un dispositif contraignant du regard qui se porte sur son objet rendu visible en quasi-permanence³⁵ par le concours d'un minutieux dispositif

d'observation. «Les institutions disciplinaires ont sécrété une machinerie de contrôle qui a fonctionné comme un microscope de la conduite ; les divisions ténues et analytiques qu'elles ont réalisées ont formé, autour des hommes, un appareil d'observation, d'enregistrement et de dressage. » (SP., p. 175).

Le dispositif disciplinaire vise à tout voir en permanence d'un seul regard. Mais ce regard a besoin de relais. Ainsi, l'organisation pyramidale répond à deux exigences : « être assez complète pour former un réseau sans lacune» et « être assez discrète pour ne pas peser d'un poids inerte sur l'activité à discipliner» (SP., p. 176).

Grâce à cette surveillance hiérarchique, continue et fonctionnelle, la discipline devient un système «intégré» et s'organise aussi comme « un pouvoir multiple automatique et anonyme ». Car la surveillance fonctionne en réseau de relations, non seulement descendantes, mais aussi plus ou moins ascendantes et latérales. Même si la pyramide a un sommet, «c'est l'appareil tout entier qui produit du «pouvoir» et distribue les individus dans ce champ permanent et continu» (SP., p. 179). Ainsi, la discipline est partout et « toujours en éveil ; elle contrôle sans cesse même les contrôleurs. Un pouvoir optique et mécanique, parce qu'elle se soutient par « ses propres mécanismes» et qu'elle annonce « le jeu ininterrompu de regards calculés ». En somme, «Grâce aux techniques de surveillance, la {physique} du pouvoir, la prise sur le corps s'effectuent selon les lois de l'optique et de la mécanique, selon tout un jeu d'espaces, de lignes, d'écrans, de faisceaux, de degrés, et sans recours, en principe au moins, à l'excès, à la force, à la violence. Pouvoir qui est en apparence d'autant moins « corporel» qu'il est plus savamment « physique » » (SP., p. 179).

L'archétype, sorte de modèle ou plutôt de programme, de ce nouveau régime de punition et de surveillance issu de ce type

de savoir-pouvoir, c'est le panoptique. Ce « modèle » n'est pour Foucault ni un type idéal ni un schéma théorique, il décrit plutôt une technologie de pouvoir, « un programme mis en jeu de diverses façons dans la réalité. Un programme qui induit des effets dans le champ social »³⁶. Le panoptique, sorte de prison-modèle, incarne cette façon entière de punir.

La description du dispositif du Panopticon, dans *Surveiller et punir*, est très précise : «À la périphérie, un bâtiment en anneau ; au centre, une tour ; celle-ci est percée de larges fenêtres qui ouvrent sur la face intérieure de l'anneau ; le bâtiment périphérique est divisé en cellules, dont chacune traverse toute l'épaisseur du bâtiment ; elles ont deux fenêtres, l'une vers l'intérieur [...] l'autre, donnant sur l'extérieur, permet à la lumière de traverser la cellule de part en part. [...] Par l'effet du contre-jour, on peut saisir de la tour, se découplant exactement sur la lumière, de petites silhouettes captives dans les cellules de la périphérie. Autant de cages, autant de petits théâtres, où chaque acteur est seul, et constamment visible»³⁷.

Il est le lieu où les relations de pouvoir se font totales, où l'on voit « s'épanouir la technologie du dressage des corps et des âmes »³⁸. C'est un dressage qui se fait sur les corps, mais dont l'art est si achevé, qu'il s'effectue avec toujours de moins en moins de contact physique direct. Le dispositif du panoptique « évite tout affrontement physique » (SP., 2004). La pratique y est celle de la mise à distance. La tactique y est celle de la répartition des individus dans l'espace et de la catégorisation, accompagnées d'une permanence du regard sans visage. Le pouvoir y «tend à l'incorporel» (SP., p. 204). C'est bien cet incorporel, d'ailleurs, malgré la présence apparemment surabondante du corps. C'est lui qui anime le ressort le plus redoutable de la soumission. C'est lui qui traverse la sanction, même lorsqu'elle est la plus violente. L'idéal de la guillotine, par exemple : «Presque sans toucher au corps,

la guillotine supprime la vie» (p. 19). Toutes les figures disciplinaires sont alors à revisiter. Une fois évoquée cette force de l'incorporel : les cloisonnements, les files, les colonnes, les rangs, les murs mêmes y prennent un autre sens. Ils orientent sans toucher, ils contraignent sans saisir. Tout leur art est de ne jamais entrer en contact avec les chairs et les peaux. Il y a comme une fascination ici à contraindre et même à enfermer sans que le corps ne soit jamais touché. Ces dispositifs créent, plus profondément encore, un effet qui n'est plus un effet de corps : «Celui qui est soumis à un champ de visibilité, et qui le sait, reprend à son compte les contraintes du pouvoir» (p. 204). La grande procédure mise en place, tactique qu'aucune figure, d'ailleurs, ne peut représenter, est celle de l'intériorisation. L'incorporel est au centre des procédures disciplinaires. Il est au centre de leur démarche comme de leur finalité. La surveillance et la punition ne visent qu'un objet : une «réalité sans corps» (p. 22). Elles ne visent pas autre chose. C'est une «histoire de l'âme moderne» (p. 27) avec cette mise en scène vertigineuse d' «une pénalité de l'incorporel » (p.21).

Voilà la seconde grande force de la discipline : la puissance de l'incorporel. Cette force accompagne et suit celle du détail de la vie quotidienne des hommes. «Notre société n'est pas celle du spectacle, mais de la surveillance ; sous la surface des images, on investit les corps en profondeur ; derrière la grande abstraction de l'échange, se poursuit le dressage minutieux et concret des forces utiles ; les circuits de la communication sont les supports d'un cumul et d'une centralisation du savoir ; le jeu des signes définit les ancrages du pouvoir ; la belle totalité de l'individu n'est pas amputée, réprimée, altérée par notre ordre social, mais l'individu y est soigneusement fabriqué, selon toute une tactique des forces de des corps. Nous sommes bien moins grecs que nous ne le croyons. Nous ne sommes ni sur les gradins ni sur la

scène, mais dans la machine panoptique, investis par ses effets de pouvoir que nous reconduisons nous-mêmes puisque nous en sommes un rouage» (SP. 219)

Foucault, dans un éclairant essai définit l'exercice du pouvoir comme un mode d'action sur les actions des autres, qu'il caractérise par « le « gouvernement» des hommes les uns par les autres au sens le plus étendu de ce mot », il y inclut un élément important qui se nomme « la liberté ». C'est-à-dire que « le pouvoir ne s'exerce que sur des « sujets libres », et seulement s'ils sont « libres» »³⁹. Et Foucault entend par les « sujets libres» «des sujets individuels ou collectifs qui ont devant eux un champ de possibilités où plusieurs conduites, plusieurs réactions et divers modes de comportement peuvent prendre la place»⁴⁰. Là où sont saturées les surdéterminations d'assujettissement, il n'y a pas de relation de pouvoir : « l'esclavage n'est pas un rapport de pouvoir lorsque l'homme est aux fers (il s'agit alors d'un rapport physique de contrainte), mais justement lorsqu'il peut se déplacer et à la limite s'échapper. »⁴¹. Il n'existe donc pas de confrontation de pouvoir et de liberté, ni de rapport d'exclusion entre eux, rapport dans lequel la liberté disparaîtrait partout où le pouvoir s'exerce ; mais un jeu beaucoup plus complexe dans lequel la liberté apparaît « comme condition d'existence du pouvoir (à la fois son préalable, puisqu'il faut qu'il y ait de la liberté pour que le pouvoir s'exerce, et aussi son support permanent puisque, si elle se dérobait entièrement au pouvoir qui s'exerce sur elle, celui-ci disparaîtrait du fait même et devrait se trouver un substitut dans la coercition pure et simple de la violence) »⁴²; mais aussi « comme ce qui ne pourra que s'opposer à un exercice du pouvoir qui tend en fin de compte à la déterminer entièrement»⁴³. Donc, suivant Foucault, on ne peut séparer la relation de pouvoir de l'insoumission de la liberté « la relation de pouvoir et l'insoumission de la liberté ne peuvent donc être séparées»⁴⁴.

Selon Foucault, nous sommes donc tous assujettis, et ce, encore davantage aujourd'hui qu'hier. Le sujet que nous montre Foucault est une sorte de figure constituée, le fruit d'un acharnement corporel. Il est façonné par l'action de certains dispositifs de savoir et de pouvoir. Il n'est cependant pas que ce produit déterminé puisqu'il est aussi libre, qu'un certain espace de liberté lui «appartient», ne serait-ce que dans les rapports de force au sein desquels il se trouve. Le sujet peut et doit, selon Foucault, toujours avoir plusieurs comportements possibles.

Il me semble que Michel Foucault est clair à propos de son objectif et le sens qu'il donne à son itinéraire philosophique marqué par la fragilité du présent et caractérisé par la quête généalogique. D'ailleurs, Michel Foucault affirme dans un Magasine littéraire, publié l'année de sa mort, en 1984 : « je pars d'un problème dans les termes où il se pose actuellement et j'essaie d'en faire la généalogie. Généalogie veut dire que je mène l'analyse à partir d'une question présente»⁴⁵ Dans *Surveiller et punir*, à propos de la prison, il parle aussi de « faire l'histoire du présent»⁴⁶ c'est-à-dire, «réactiver la charge de passé présente dans le présent. Donc faire quelque chose comme une généalogie du présent, ou une problématisation historique des questions actuelles. »⁴⁷

Donc, l'objectif implicite de l'archiviste patient qui questionne l'histoire par souci de l'actualité est peut-être de réfléchir sur les conditions de la vie bonne, ouvrir les perspectives d'un meilleur avenir. Une ouverture sur l'avenir est une façon de libérer le sujet du système du pouvoir moderne et le transforme en de « nouvelles formes de subjectivité ».

Autrement dit, cette nouvelle forme de subjectivité c'est une « forme de résistance aux différents types de pouvoir» qui débarrassent les individus de «ce que nous sommes», à savoir de l'économie actuelle des relations de pouvoir. Elle est une stratégie politique pour résister au

pouvoir. En d'autres termes, l'exploration de nouvelles formes du sujet et de nouveaux champs de penser, de modes de vie et d'expériences. Elle consiste dans l'activité créativité de la problématisation critique et de notre présent et du champ actuel de nouvelles expériences possibles, une expérience qui prend sens d'une fiction : «Une expérience est toujours une fiction : c'est quelque chose qu'on se fabrique à soi-même, qui n'existe pas avant et qui se trouve exister après»⁴⁸

J.-F. Pradeau écrit dans son introduction à l'*Alcibiade* en présentant Foucault comme guerrier, résistant à la souffrance : « L'histoire est connue et l'on sait que Socrate n'aura pu interrompre qu'un instant la marche d'Alcibiade, mais l'instant de cet entretien fictif est l'occasion d'une promesse que d'autres doivent entendre : l'amélioration de soi est la condition d'une vie heureuse »⁴⁹. Et nous aimerais ajouter que la résistance au type d'assujettissement est une façon de s'assurer un meilleur avenir et de moindres souffrances. C'est une tactique qui prend forme d'un remède à l'intolérable.

À la lumière de ce qui précède, le thème du souci de soi nous apparaît comme une forme de remède à l'intolérable, à l'assujettissement, un acte de résistance qui est posé en réaction à l'état de fait qui a été diagnostiqué caractérisé par le sujet passif fabriquer par le pouvoir de la norme. Ce thème, cette préoccupation, découlent en quelque sorte des analyses des rapports de force effectuées par Foucault. Dans ces conditions, *l'epimeleia heautou*, c'est-à-dire le souci de soi, le travail sur soi, ne serait-il pas ce qui pourrait nous assurer un meilleur avenir ? Deleuze écrivait d'ailleurs que « L'idée fondamentale de Foucault, c'est celle d'une dimension de la subjectivité qui dérive du pouvoir et du savoir, mais qui n'en dépend pas »⁵⁰ ; ce qui nous rappelle que subjectivité chez Foucault n'est ni une origine, ni un fondement, ni même un principe. « On peut alors comprendre qu'une histoire de la subjectivité *dépende, dérive* d'une analyse

des institutions ou des formations de savoir, car elles précèdent et pour une part constituent la conscience, ou les types de conscience que les hommes prennent d'eux-mêmes »⁵¹.

Nous avons constaté que le pouvoir disciplinaire est un mécanisme qui impose à l'individu la norme, ce que Foucault cherche à trouver par cette alternative du souci de soi ou par la subjectivation éthique, c'est la singularité du sujet qui est résistant à la normalité. Dans cette singularité du sujet, à savoir dans le rapport de soi à soi, intervient le problème de résistance évoqué par Foucault dans le cours au collège de France intitulé *L'Herméneutique du sujet* : « Il n'y a pas d'autre point, premier et ultime, de résistance au pouvoir politique que dans le rapport de soi à soi », et avance ceci : « Si on prend la question du pouvoir, du pouvoir politique, en la replaçant dans la question plus générale de la gouvernementalité – gouvernementalité entendue comme un champ stratégique de relations de pouvoir, au sens plus large du terme et pas simplement politique -, donc, si on entend par gouvernementalité un champ stratégique de relations de pouvoir, dans ce qu'elles ont de mobile, de transformable, de réversible, je crois que la réflexion sur cette notion de gouvernementalité ne peut pas ne pas passer, théoriquement et pratiquement, par l'élément d'un sujet qui serait défini par le rapport de soi à soi. Alors que la théorie du pouvoir politique comme institution se réfère d'ordinaire à une conception juridique du sujet de droit, il me semble que l'analyse de la gouvernementalité – c'est-à-dire : l'analyse du pouvoir comme ensemble de relations réversibles – doit se référer à une éthique du sujet par le rapport de soi à soi. Ce qui veut dire tout simplement que, dans le type d'analyse que j'essaie de vous proposer depuis un certain temps, vous voyez que : relations de pouvoir – gouvernementalité – gouvernement de soi et des autres – rapport de soi à soi -, tout ceci constitue

une chaîne, une trame, et que c'est là, autour de ces notions, que l'on doit pouvoir, je pense, articuler la question de la politique et la question de l'éthique.»⁵² L'« analyse du pouvoir comme ensemble de relations réversibles » signifie celle des relations de pouvoir réversibles entre la domination et le dominé, à savoir le problème de la résistance. Donc une «éthique du sujet» en tant que rapport de soi à soi ouvrira une possibilité de la résistance à la gouvernementalité. La singularité ou le «soi» du sujet qui échappe à la disciplinialisation et qui peut y résister forme le point de résistance à la gouvernementalité.

Ce rapport à soi sera donné à penser comme forme de résistance possible aux systèmes de pouvoir. Et c'est par cette subjectivation que le point de résistance au pouvoir disciplinaire s'établit : « *La conversio ad se* [le retour à soi] est aussi une trajectoire ; une trajectoire grâce à laquelle, échappant à toutes les dépendances et à tous les asservissements, on finit par se rejoindre soi-même, comme un havre à l'abri des tempêtes ou comme une citadelle que ses remparts protègent.»⁵³ Ce retour à soi comme résistance au pouvoir, nous pouvons l'appeler le désassujettissement. La subjectivation est donc un autre nom du désassujettissement.

Cependant, ce rapport de soi à soi ne s'établit pas dans une pratique solitaire. C'est-à-dire, l'intervention de l'autre qui conduit celle-là est indispensable. Intervention directe ou pratique de résistance contre une certaine forme d'assujettissement et invention de nouveaux chemins de pensée ou nouveaux types de subjectivations. Elle est proprement la mise en pratique de l'*attitude critique*.

Dans une conférence qui date de 1978 publiée sous le titre du « Qu'est ce que la critique ?»⁵⁴, Foucault expose le problème de la critique comme un «projet» qui caractérise la pensée occidentale moderne, ceci bien avant Kant. Dans ce

texte « Qu'est ce que la critique ?», Foucault, évoque Kant pour signaler dans son «attitude critique», la première entreprise de «désassujettissement» de la philosophie occidentale.

Foucault débute son argumentation en affirmant qu'il y a plusieurs significations du mot «critique». Il discute l'idée d'une première disjonction historique entre deux courants de la critique. « À côté de la haute entreprise kantienne », selon Foucault, l'idée d'une première *attitude critique* se distinguera comme la condition même de sa possibilité; problème de l'*Aufklärung*, relève Foucault, ou d'un certain appel au courage lancé sous ses traits⁵⁵. Foucault affirme dans cette question de la critique l'idée d'un décalage historique primordial, entre une première spécification kantienne de l'*Aufklärung*, d'une part, puis cette autre, parallèle, par laquelle le philosophe allemand aura encore établi l'idée plus que centenaire de la Critique comme connaissance « de la connaissance»⁵⁶. Dans ce dernier déplacement, ce que Foucault nomme lui-même «*attitude critique*» correspondra en somme à l'idée plutôt contenu sous ce dernier terme l'*Aufklärung*. Cette question de l'*attitude critique* qui sera celle de Foucault, affirme ainsi Foucault, « j'aurais l'arrogance de penser qu'elle n'est pas très différence de celle que Kant donnait : non pas celle de la critique, mais justement de quelque chose d'autre. Ce n'est pas très loin en définitive de la définition qu'il donnait de l'*Aufklärung*, »⁵⁷.

Foucault trouve dans cet exposé le sens d'une vieille attitude qui la motive; « inquiétude »⁵⁸ fondamentale devant la multiplication des « arts de gouverner les hommes »⁵⁹, qui aura suscité depuis le seizième siècle le mouvement parallèle, continu, d'une contre-réponse : « il y aurait eu quelque chose qui serait né en Europe à ce moment-là, une sorte de forme culturelle générale, à la fois attitude morale et politique, manière de penser, etc. et que j'appellerais tout simplement l'art de n'être pas gouverné ou encore l'art de ne pas être

gouverné comme ça et à ce prix. Et je proposerai donc, comme toute première définition de la critique, cette caractérisation générale : l'art de n'être pas tellement gouverné »⁶⁰.

Michel Foucault, particulièrement dans ses derniers travaux, explore et expérimente même une issue éthique, sorte d'échappatoire qui « ouvrirait » d'autres possibilités. Foucault dit d'ailleurs que : « Je suis un expérimentateur en ce sens que j'écris pour me changer moi-même et ne plus penser la même chose qu'auparavant»⁶¹.

Du sujet soumis à l'autre par le contrôle disciplinaire et la dépendance qui est conçu comme effet des dispositifs du pouvoir-savoir, on passe au sujet attaché à sa propre identité par la conscience ou la connaissance de soi qui est constitué par le rapport de soi à soi. En d'autres termes, dans *Surveiller et punir* Foucault démontre la fabrication d'individus à travers un processus d'objectivation (dans le sens d'assujettissement à une norme) l'histoire de la sexualité examine comment l'individu se construit lui-même à partir d'un processus de subjectivation (dans le sens de Résistance à une norme).

Foucault assigne la critique comme tâche à la philosophie, depuis la question kantienne « *Was ist Aufklärung ?* », de nous dire justement ce qu'est aujourd'hui, ce que nous sommes aujourd'hui : « La question qui me semble apparaître pour la première fois dans ce texte de Kant, c'est la question du présent, la question de l'actualité : qu'est-ce qui se passe aujourd'hui ? Qu'est ce qui se passe maintenant ? Et qu'est-ce que c'est que ce « maintenant » à l'intérieur duquel nous sommes les uns est les autres ? » (QL, 679) . A partir de cette question, la question du présent est placée au centre de la réflexion philosophique et la tâche de la philosophie, selon Foucault, ne consiste pas à chercher les conditions formelles de vrai ou de déterminer l'essence supra-historique, mais consiste à faire le diagnostic du présent. Ce travail donne au philosophe

une spécificité à son activité comme diagnosticien qui est au même temps une lecture critique de son propre temps.

Toute la méthode foucaldienne, la généalogie en somme, a cette fonction critique de diagnostiquer le présent ; comme Foucault était accoutumée à dire : « Je suis un diagnosticien du présent» pour caractériser son entreprise ; de nous dire d'abord ce que nous sommes aujourd'hui. Puis, dans le second moment de la critique, une fois que le diagnostic est posé, il est possible, « en suivant les lignes de fragilité d'aujourd'hui », de « parvenir à saisir par où ce qui est et comment ce qui est pourrait ne plus être ce qui est. Et c'est en ce sens que la description doit être toujours faite selon cette espèce de fracture virtuelle, qui ouvre un espace de liberté, entendu comme espace de liberté concrète, c'est-à-dire de transformation possible »⁶². Foucault parle d'une « fracture virtuelle» ce qui signifie que le travail du philosophe ne « prétend pas être en lui-même rupture effective de notre actualité. Il en dessine seulement la possibilité dans l'écriture, comme essai ou encore fiction. Chaque livre de Michel Foucault est une option prise sur une transformation encore à venir, et, pour une part, encore à inventer, de nous même. »⁶³, et les moyens de cette invention de nous même, ou transformation « seront ceux d'une analytique critique »⁶⁴. La question critique aujourd'hui, d'après Foucault, « doit être retournée en question positive : dans ce qui nous est donné comme universel, nécessaire, obligatoire, quelle est la part de ce qui est singulier, contingent et dû à des contrainte arbitraire ?»⁶⁵ . Il s'agit en somme « de transformer la critique exercée dans la forme de la limitation en une critique pratique dans la forme du franchissement possible» : une critique qui, par conséquent, « va s'exercer non plus dans la recherche des structures formelles qui ont valeur universelle, mais comme enquête historique à travers les événements qui nous ont amenés à nous constituer, à nous

reconnaître comme sujets de ce que nous faisons, pensons, disons »⁶⁶

Dans ces conditions « la critique est absolument indispensable pour toute transformation » (« Est-il donc important de penser ? »⁶⁷). Car « une transformation qui resterait dans le même mode de pensée, une transformation qui ne serait qu'une certaine manière de mieux ajuster la même pensée à la réalité des choses ne serait qu'une transformation superficielle » (ibid., sq.). En revanche, « à partir du moment où on commence à ne plus pouvoir penser les choses comme on les pense, la transformation devient à la fois très urgente, très difficile et tout à fait possible» (id., p. 1000). Donc, « il n'y a pas un temps pour la critique et un temps pour la transformation, il n'y a pas ceux qui sont enfermés dans une radicalité inaccessible et ceux qui sont bien obligés de faire les concessions nécessaires au réel » (ibid.). En fait, « le travail de transformation profonde ne peut se faire que dans l'air libre et toujours agité d'une critique permanente » (ibid.). D'où l'importance de l'histoire qui, dans cette approche critique, sert à montrer, nous l'avons déjà dit, l'absence d'objets naturels. En d'autres mots, l'histoire a pour fonction, chez Foucault, de nous montrer que ce qui est n'a pas toujours été ainsi, ce qui ouvre les possibilités de faire et de penser autrement. En d'autres termes, cette façon de pousser la pensée vers d'autres horizons est l'objet d'une philosophie qui investit le dehors en le mettant « à l'épreuve des questions qui lui paraissent étrangères ou extérieures. Faire de l'art de penser un art de délimiter de nouveaux problèmes, autour desquels se formeront des ensembles qui ne leur préexistent pas»⁶⁸.

D'ailleurs Foucault, dans *la préface à l'Histoire de la sexualité*, en 1984, propose pour la première fois de considérer ses livres comme une série d' « exercices philosophiques » pragmatiques dont l'enjeu serait de savoir « dans quelle

mesure le travail de penser sa propre histoire peut affranchir la pensée de ce qu'elle pense silencieusement et peut lui permettre de penser autrement »⁶⁹. Voilà le sens ou le rôle de la philosophie. Un sens, qu'il nous semble, retrouver chez Nietzsche lorsque ce dernier traite de la philologie et dit, dans la deuxième des *Considérations inactuelles* : « Il est également vrai que je suis le disciple d'époques plus anciennes, notamment de l'Antiquité grecque, et que c'est seulement dans cette mesure que j'ai pu faire sur moi-même, comme fils du temps présent, des découvertes aussi inactuelles. [...] je ne sais quel sens la philologie classique pourrait avoir aujourd'hui, sinon celui d'exercer une influence inactuelle, c'est-à-dire d'agir contre le temps, donc sur le temps, et, espérons-le, au bénéfice d'un temps à venir »⁷⁰.

C'est exactement ce sens que Foucault donne à l'attitude critique, voire l'attitude de modernité. On voit qu'il y a quelque chose de sceptique dans cette position philosophique, dans cette attitude critique c'est-à-dire qui doute de la vérité et ainsi il ouvre le chemin à d'autres possibilités. Dans ce sens Foucault fait de la philosophie une attitude critique qui ouvre des perspectives sur une nouvelle définition de sujet et de la vérité, il ne s'agit plus d'une critique des limites, mais des possibilités de les franchir ; il ne s'agit plus d'une critique transcendantale refondant une métaphysique, mais les conditions historiques de fabrication du sujet. D'ailleurs, Foucault dans une entrevue qui date de 1984 en répondant à une question qui lui demande si « le sujet » qu'il décrit dans ses derniers travaux devra être compris comme une « condition de possibilité de l'existence », manière, en somme, de lui demander s'il reconstruit alors le sens du « sujet transcendantal » kantien, Foucault répond ainsi, inversant les termes de l'interrogation : « Absolument pas. C'est l'expérience qui est la rationalisation d'un processus, lui-même provisoire, qui aboutit à un sujet, ou

plutôt à des sujets. J'appellerai subjectivation le processus par lequel on obtient la constitution d'un sujet, plus exactement d'une subjectivité, qui n'est évidemment que l'une des possibilités données d'organisation d'une conscience de soi »⁷¹.

Devant ce grand banquet de la normalisation que dresse le pouvoir pastoral, trouver une échappatoire, une ligne de fuite, une issue éthique. Une certaine souveraineté de l'individu sur lui-même, une certaine autonomie comme dirait Kant, voilà ce qui alimente les recherches foucaldiennes. En somme, sortir de l'emprise totale du dehors par le style, par la pratique du style. Faire de son existence une œuvre d'art en s'élaborant soi-même, tel est le dessein de l'homme moderne, c'est-à-dire critique. L'homme moderne n'est ni pour Baudelaire ni pour Foucault « celui qui part à la découverte de lui-même, de ses secrets et de sa vérité cachée ; il est celui qui cherche à s'inventer lui-même. Cette modernité ne libère pas l'homme en son être propre ; elle l'astreint à la tâche de s'élaborer lui-même »⁷². Foucault, en problématisant sa propre actualité, en réfléchissant sur « aujourd'hui », a poursuivi l'âge de la Critique inauguré par les Lumières. Cette attitude, cet éthos philosophique caractérisé par la « critique permanente de notre être historique »⁷³, a conduit Foucault vers l'exploration de nouvelles pratiques de liberté.

Zahir Haddouche

Références :

- 1- Foucault, M. « Titre et travaux », *Dits et Ecrits* I, Paris, Gallimard, coll. « Quarto », 2001, no. 71, p. 872.
- 2 -Foucault, M. « Manifeste du G.I.P. », *Dits et écrits* I, Paris, Gallimard, coll. « Quarto », no. 86. P. 1042-1043.
- 3 -*Dits et écrits*, Gallimard, 1994, vol. IV, n°346, p. 638.
- 4-Ibid, p. 638.
- 5- Intolérable est le maître mot de ces années très agitées. « Intolérable» est un terme récurrent dans la lutte engagée par le G.I.P. Intolérable est le titre choisi pour les « quatre publications du GIP : Enquête dans vingt prisons, le GIP enquête dans

une prison modèle : Fleury-Mérogis, L'assassinat de George Jackson et Suicides de prison. : « Sont intolérables : les tribunaux, les flics, les hôpitaux, les asiles, l'école, le service militaire, la presse, la télé, l'État.» (GIP, Enquête dans 20 prisons, Champ libre, 1971.)

6 -« Quand l'information est une lutte », La Cause du peuple/J'accuse, mai 1971. (*Archives d'une lutte*)

7-*Dits et écrits*, II, n° 161, p. 799.

8 -*Dits et écrits*, II, n° 106, p. 310.

9 -Le Groupe d'information sur les prisons : *Archives d'une lutte*, 1970-1972, Documents réunis et présentés par Philippe Artières, Laurent Quéro et Michelle Zancarini-Fournel ; postface de Daniel Defert, Edition de l'IMEC, p. 324.

10-François Boullant, *Michel Foucault et les prisons*, Presses Universitaires de France, 2003, p. 12.

11- *Ibid.*, p. 242-243.

12- La Cause du peuple, 24 mai 1971, p.6.

13 -*Surveiller et punir*, ouvrage auquel Foucault donne le sous-titre de *Naissance de la prison*, est publié en 1975.

14-*Dits et écrits*, IV n°50 : “Entretien avec Michel Foucault”, page 47.

15-Judith Revel, *Expérience de la pensée « Michel Foucault»*, Paris, Bordas, 2005, p.148.

16- Foucault, M. *La volonté de savoir*, Paris, Gallimard, coll. « Bibliothèque des histoires », 1976 p. 121-122. Désormais désigné par le signe VS, suivi du numéro de page.

17 -SP, p. 227.

18-Deleuze, G. *Foucault*, Paris, Minuit, coll. « Critique », 1986, p. 35.

19- La volonté de savoir, (Histoire de la sexualité, tome 1), Gallimard, 1976, pp.121-122.

20- Foucault, M. *Surveiller et punir*, Paris, Gallimard, coll. « Bibliothèque des histoires », 1975, p. 31. Désormais désigné par le signe SP.

21-SP, p. 31.

22-Foucault, *Dits et écrits*, « Les mailles du pouvoir », 1981, Quarto II, p. 1013. (Edition 2001)

23-Ibid.

24-Ibid.

25- Résumé des cours -1970-1982 : conférences, essais et leçon du Collège de France, Julliard, 1989. Cours de l'année 1971-1972 : « Théories et institutions pénales»

26-SP, p. 32.

27- VS, p. 123.

28-Ibid., p. 651.

29- En d'autres mots, l'État moderne a fait sienne une vieille technique de pouvoir : le pouvoir pastoral. Voir Foucault, M. « Deux essais sur le sujet et le pouvoir » dans Dreyfus, H. et Rabinow. L. *Michel Foucault un parcours philosophique*, Paris, Gallimard, coll. « Bibliothèque des sciences humaines », 1984, p. 304.

30-- *Dits et Ecrits*, « Les mailles du pouvoir »,

1981, Quarto II, p. 1013. (Edition 2001)
 31- *SP*, p. 138-139.
 32- *SP*, p. 141.
 33- *SP*, p. 215.
 34- *SP*, p. 160.
 35 - Foucault écrit que : « C'est ce qu'avait imaginé Ledoux construisant Arc-et-Senans : au centre des bâtiments disposés en cercle et ouvrant tous vers l'intérieur, une haute construction devait cumuler les fonctions administratives de direction, policières de surveillance, économiques de contrôle et de vérification, religieuse d'encouragement à l'obéissance et au travail [...] et cela immédiatement sans presque aucun autre support qu'une géométrie exacte ». *SP*, p. 176.
 36- Olivier, L. « La question du pouvoir chez Foucault : espace, stratégie et dispositif », *Revue canadienne de science politique*, Canada, XXI : 1, mars, 1998, p. 95.
 37- *SP*, p. 201.
 38- Petit, J-G. « Le philanthrope et la cité panoptique », *Michel Foucault Lire l'œuvre*, Paris, Jérôme Million, 1992, p. 170.
 39 Foucault, M. « Deux essais sur le sujet et le pouvoir », dans Dreyfus, R. et P. Rabinow, *op.*, *cit.*, 1984, p. 314-315.
 40- *Ibid.*
 41- *Ibid.*
 42- *Ibid.*
 43- *Ibid.*
 44- *Ibid.*
 45- Foucault, « le souci de la vérité » entretien accordé à François Ewald, in *Magazine Littéraire*, n°207, Paris, p.21.
 46- *SP*, p. 35.
 47- Castel, R. « Présent et généalogie du présent », *Au risque de Foucault*, Paris, Éditions du Centre George Pompidou, 1997, p. 165.
 48- *Dits et écrits* vol. IV, n°281, p. 46. .
 49- Platon, *Alcibiade*, Paris, Flammarion, 1999, p. 33
 50- Deleuze, G. *op.*, *cit.*, 1986, p. 109.
 51- Guenancia, P. *op.*, *cit.*, 2002, p 253
 52- Foucault Michel, *L'Herméneutique du sujet*. Cours au Collège de France 1981-1982, Paris, Gallimard/Seuil, 2001, p. 241-242.
 53- Foucault, M. *Le souci de soi*, Paris, Gallimard, coll. « Bibliothèque des histoires », 1984, p. 82.
 54- Michel Foucault, « Qu'est -ce que la critique : Critique et Auklärung », *Bulletin de la société française de la philosophie*, 84^e année, n° 2, Avril-Juin, 1990, p. 35-63.
 55 -QC , p. 40.
 56 -QC , p. 41.
 57 -Foucault, «Qu'est-ce que les lumières», DEII : (351), p. 1381, et (351), p. 1498.
 58- QC. p. 38.
 59-QC. p. 37.
 60-QC. p. 35.
 61- Foucault, M. «Entretien avec Michel Foucault

», *Dits et écrits II*, Paris, Gallimard, coll. « Quarto », 2001, no. 281, p. 861.
 62- *Ibid.*, p. 1268
 63- Chevallier. PH, *Michel Foucault : le pouvoir et la bataille*, Editions Pleins Feux, Nantes, 2004, p.25.
 64- Foucault. M philosophe, *Rencontre internationale Paris, 9, 10, 11 janvier 1988*, p. 255.
 65- *Dits et Écrits* : « une esthétique de l'existence » (1984), Quarto II, p. 1550.
 66- *Ibid.*
 67- Quarto II, p. 999.
 68- John Rajchman, « Foucault : l'éthique et l'œuvre», *Michel Foucault philosophe Rencontre internationale Paris 9, 10, 11 janvier 1988*, Editions Seuil, Paris, 1989, p. 250.
 69- Foucault, M. « Usage des plaisirs et techniques de soi », *Dits et écrits II*, Paris, Gallimard, coll. « Quarte 2001, no. 338, p. 1363
 70- Nietzsche, F. *Œuvres I*, *op.*, *cit.*, 2000, p. 500.
 71- DEII, n°354, p. 1525.
 72 Foucault, M. « Qu'est-ce que les Lumières ? », *Dits et écrits II*, Paris, Gallimard, coll. « Quarto », 2001, no. 339, p. 1390.
 73- *Ibid.*, p. 1390.

Bibliographies:

: Œuvres de Michel Foucault : Livres :

-Foucault, M. *Surveiller et punir*, Paris, Gallimard, coll. « Bibliothèque des histoires », 1975.
 -Foucault, M. *La volonté de savoir*, Paris, Gallimard, coll. « Bibliothèque des histoires », 1976.
 -Foucault, M. *Le souci de soi*, Paris, Gallimard, coll. « Bibliothèque des histoires », 1984.
 -Foucault, M. *Dits et Écrits I*, Paris, Gallimard, coll. « Quarto », 2001.
 -Foucault, M. *Dits et écrits II*, Paris, Gallimard, coll. « Quarto », 2001.
 -Foucault, M. *Dits et Écrits I, II, III, IV*, Paris, Gallimard, coll. « Quarto », 1994.
 -Foucault, M. *Résumé des cours : 1970-1982 / Michel Foucault*, Paris, Julliard, 1988.
 -Foucault Michel, *L'Herméneutique du sujet*. Cours au Collège de France 1981-1982, Paris, Gallimard/Seuil, 2001.

Articles :

-Michel Foucault, « Qu'est -ce que la critique : Critique et Auklärung », *Bulletin de la société française de la philosophie*, 84^e année, n° 2, Avril-Juin, 1990.

2-Ouvrages et articles sur Michel Foucault et son œuvre :

A_Livres

- Boullant, F, «*Michel Foucault et les prisons* », Paris, Presses Universitaires de France, 2003.
- Centre Michel Foucault, *Michel Foucault philosophe : rencontre internationale, Paris, 9, 10, 11 janvier 1988*, Paris, Éd. du Seuil, 1989.
- Chevallier, P, *Michel Foucault : le pouvoir et la bataille*, Editions Pleins Feux, Nantes, 2004.
- Deleuze, G. *Foucault*, Paris, Minuit, coll. « Critique », 1986.
- Dreyfus, H. et Rabinow. L. *Michel Foucault un parcours philosophique*, Paris, Gallimard, coll. « Bibliothèque des sciences humaines », 1984.
- Giard, L. (Sous la direction de). *Michel Foucault Lire l'œuvre*, Paris, Jérôme Million, 1992.
- Le Groupe d'information sur les prisons : *Archives d'une lutte, 1970-1972*, Documents réunis et présentés par Philippe Artières, Laurent Quéro et Michèle Zancarini-Fournel ; postface de Daniel Defert, Edition de l'IMEC.
- Revel, J. *Expérience de la pensée « Michel Foucault»*, Paris, Bordas, 2005.

B-Articles :

- Guenancia, P. « Foucault – Descartes : la question du sujet », *Archives de philosophie*, no. 65, avril-juin, 2002.
- Olivier, L. « La question du pouvoir chez Foucault : espace, stratégie et dispositif », *Revue canadienne de science politique*, Canada, XXI : 1, mars, 1998.

2. Ouvrages généraux :

- Nietzsche, F. *Œuvres I*, Paris, Gallimard, « Bibliothèque de la Pléiade », 2000.
- Conche, M. « Le retour de la philosophie à son essence grecque », L'avenir de la philosophie est-il grec ?, Montréal, Fides, coll. « Noesis », 2002.
- Jerphagnon, L. *Les dieux et les mots*, Paris, Tallandier, 2004.
- Platon, *Alcibiade*, Paris, Flammarion, 1999.